

Association Cerebral Jura

Procès-verbal de l'Assemblée générale du 16 mars 2018

1. Ouverture de l'Assemblée
2. Nomination des scrutateurs
3. Procès-verbal de l'Assemblée générale du 17 mars 2017
4. Rapport annuel de la Présidente
5. Comptes 2017 et rapport des vérificateurs des comptes
6. Approbation du budget 2018
7. Modification des statuts
8. Démission, élection
9. Divers

La présidente souhaite à toutes et à tous la bienvenue et déclare la 54^e Assemblée générale ouverte. Elle remercie la direction et le personnel des Ateliers protégés jurassiens de Delémont de leur accueil ainsi que le personnel de la boulangerie et de la cuisine qui ont préparé la collation.

Elle salue ensuite la présence de :

- Dominique Hubleur, membre du comité central de l'Association Cerebral Suisse
- Thierry Bohlinger, directeur de la Fondation les Castors
- Geneviève Contantin-Zufferey directrice la Fondation Pérène
- Jean-François Deschamp directeur des Fontenattes
- Reto Krenger directeur de Pinos
- Gabriel Friche président de Forum Handicap Jura
- André Berberat, représentant d'Insieme Jura
- Pierre Ackermann, membre et représentant de Fragile Jura

La liste des personnes qui se sont excusées est annexée au PV.

Les personnes présentes sont invitées à signer la liste de présences.

La présidente propose une inversion des points 7 et 8 de l'ordre du jour. Le point démission et élection viendrait après la modification des statuts. La modification est acceptée.

POINT 2 : Nomination des scrutateurs

Nadia Meury et Joëlle Girardin sont nommées scrutatrices.

POINT 3 : Procès-verbal de l'AG du 17 mars 2017

Le procès-verbal est approuvé sans modification.

POINT 4 : Rapport annuel de la Présidente

Avant de passer au rapport, Françoise Ruiz souhaite que l'Assemblée observe une minute de silence en mémoire du fils de notre ancienne présidente Marie-Christine Morillo, Frank Gaudichon.

L'année 2017 a été riche en activités de tous genres. Le comité est jeune et dynamique d'où le souhait d'organiser différentes manifestations en lien avec le handicap tout en faisant partie intégrante de la société. La nouveauté de cette année a été la mise sur pieds d'un week-end en Valais surtout pour les personnes vivant à domicile et ne bénéficiant pas des traditionnels week-ends organisés pour les institutions. Ce week-end en famille a été un franc succès, des membres qui sont dans la salle peuvent en témoigner. Quelques places sont encore disponibles pour le week-end 2018.

Un autre sujet tient à cœur : c'est celui des proches aidants. La présidente a souligné l'importance pour les parents d'avoir une relève qui ne coûte pas trop cher. Beaucoup de parents renoncent à une relève car le tarif est trop élevé. L'idéal serait que, comme dans d'autres cantons, une subvention puisse être octroyée afin que le prix de l'heure de relève soit abordable pour les demandeurs.

D'immenses progrès ont été réalisés dans beaucoup de domaines et facilitent la vie des personnes en situation de handicap. Toutefois, les coupes budgétaires et une certaine incompréhension peuvent gâcher des années de travail.

La présidente passe ensuite au rapport d'activités 2017.

Le comité s'est réuni à 7 reprises pour traiter des points suivants :

- La gestion courante de l'association;
- Les prestations en faveur des personnes IMC;
- Les comptes de l'association et le budget
- Les projets 2017

Différentes personnes représentent les intérêts de notre association et de ses membres au sein de conseils ou groupes. Ce sont :

- Françoise Ruiz pour le groupe ressource Proches aidants et pour la représentation des associations de parents au sein de la plateforme Junorah
- Pascal Hubleur pour le Conseil de la Fondation les Castors
- Yvonne Ren pour le Conseil de la Fondation CERAS
- Joëlle Girardin pour la Fédération des associations jurassiennes des parents d'élèves (FAPE)

La présidente les remercie tous pour leur engagement.

Françoise Ruiz et Chantal Eschmann ont participé à la rencontre des présidents, présidentes et des directeurs et directrices des associations régionales le 10 juin 2017 et à l'Assemblée des délégués le 21 octobre à Olten également.

570 heures ont été effectuées à titre de bénévolat et de représentation honorifique par les membres du comité, les représentants dans les divers conseils et associations, les vérificatrices des comptes et les bénévoles qui ont soutenu l'association lors des diverses manifestations de l'année.

Les différentes prestations de l'Association réalisées durant l'année 2017 sont présentées séparément dans le rapport d'activité.

Elle termine par le programme 2018 :

Week-end en famille à Vétroz du 27 au 29 avril.

4 week-ends pour les institutions

Les cours semestriels de thérapie équestre

Les jeux pour tous le samedi 22 septembre à Glovelier

En octobre nous participerons à la journée des proches aidants.

POINT 5 : Comptes 2017 et rapport des vérificateurs des comptes

La parole est donnée à Alain Girardin trésorier, pour la présentation des comptes 2017.

Le trésorier détaille tout d'abord les comptes d'exploitation qui présentent des produits pour CHF 85'874.65 et des charges pour CHF 83'440.89. Le bénéfice est de CHF 2'433.76. Il passe ensuite au bilan. Le capital propre de l'Association s'élève à CHF 156'127.48. Les comptes ont fait l'objet d'un examen succinct de la fiduciaire qui n'a pas relevé de faits qui leur laissent à penser que les comptes ne sont pas conformes à la loi et aux statuts. Malgré ce fait et conformément aux statuts nous avons dû faire vérifier les comptes par les vérificatrices.

Les comptes ne suscitent pas de questions.

La parole est donc donnée à Dominique Maillard pour la lecture du rapport des vérificatrices des comptes. Elle demande à l'Assemblée d'en donner décharge au trésorier et au comité.

La présidente remercie Dominique Maillard et Eliane Walther de leur travail et invite l'Assemblée à accepter les comptes 2017 et à donner décharge au comité par un lever de mains.

Les comptes 2017 sont donc acceptés à l'unanimité.

POINT 6 : Approbation du budget 2018

Le trésorier présente le budget 2018 qui a été adopté par le comité lors de sa séance du 29 janvier 2018. Le total des produits s'élève à CHF 82'030.00 et les charges à CHF 81'960.00. Il en résulte un bénéfice de CHF 70.00.

Le budget ne suscite pas de questions.

La présidente demande d'approuver le budget proposé.

Le budget 2018 est adopté à l'unanimité.

Françoise Ruiz remercie le trésorier Alain Girardin et la secrétaire pour leur excellent travail.

Point 7 : Modification des statuts

Lors de la dernière AG, il a été donné le mandat au comité de proposer une modification des statuts concernant la vérification des comptes.

La proposition a été envoyée en même temps que la convocation.

- Article 13 : remplacer les vérificateurs/trices des comptes par l'organe de contrôle des comptes
- Article 16, lettre h : remplacer les vérificateur/trices des comptes *par l'organe de contrôle des comptes*
- Article 22, remplacer Les vérificateurs/trices des comptes *par L'organe de contrôle des comptes*

L'ancien texte est lu.

L'Assemblée générale nomme 2 vérificateurs/trices des comptes et un/une suppléant/e pour une durée de 2 ans, avec possibilité de reconduction du mandat.

Ils/elles présentent un rapport à l'Assemblée générale sur les comptes annuels, l'avoir social de l'Association Cerebral Jura et la tenue de la comptabilité. Ils/elles ont en tout temps libre accès à tous les livres et pièces comptables.

La proposition de remplacement est lue.

L'Assemblée générale désigne chaque année deux vérificateurs des comptes. Elle peut également confier cette tâche à une société fiduciaire.

Les vérificateurs des comptes ou la société fiduciaire vérifient le compte d'exploitation et le bilan annuel de l'association et présente un rapport écrit à l'attention de l'Assemblée générale annuelle.

M. Ackermann demande s'il ne faut pas plutôt dire l'organe de révision au lieu de l'organe de contrôle.

C. Eschmann répond qu'il est possible de dire les deux.

La modification est soumise au vote.

Elle est acceptée sans opposition.

Point 9. : Démission et élection

La présidente fait part de la démission au comité du trésorier Alain Girardin.

Elle propose Laure Koller de Delémont qui est membre de notre association et qui est elle-même en situation de handicap pour le comité.

L'Assemblée élit Madame Koller par applaudissements. Celle-ci accepte sa nomination.

La présidente informe l'Assemblée de la nouvelle composition du comité.

Françoise Ruiz, présidente.

Marie-France-Barth, vice-présidente

Antonella Donadei, trésorière

Pascal Hubleur, Henri Dominé et Laure Koller membres.

Au vu de la modification des statuts et de la démission des vérificatrices des comptes Dominique Maillard et Eliane Walther, il est proposé à l'Assemblée d'élire la fiduciaire Juravenir SA pour une période de 2 ans.

Nous avons déjà travaillé avec Juravenir qui est membre de notre association et en avons été très satisfait.

La proposition est soumise au vote.

Elle est acceptée sans opposition.

Une autre démission est annoncée, c'est celle de la secrétaire Chantal Eschmann qui va prendre une retraite anticipée prochainement. La nouvelle secrétaire sera Joëlle Girardin de Glovelier.

Les démissionnaires sont remerciés chaleureusement et applaudis. Ils reçoivent chacun un cadeau de la part du comité.

Chantal Eschmann remercie le comité de l'avoir soutenue dans sa tâche et précise qu'elle a eu beaucoup de plaisir à s'en acquitter pendant 4 ans.

Alain Girardin a également eu beaucoup de plaisir en tant que membre du comité mais c'est malgré lui qu'il démissionne car c'est son épouse qui sera la prochaine secrétaire.

POINT 9 : Divers

Joëlle Girardin qui représente notre association au sein de la FAPE attire l'attention de l'Assemblée sur le projet en consultation du Concept de pédagogie spécialisée qui est en consultation. Si des personnes ont des questions, elles peuvent contacter le secrétariat de Cerebral Jura.

Dominique Hubleur prend la parole et nous dit que le Comité central de l'Association Cerebral Suisse va se réunir prochainement tout un week-end pour parler des objectifs et des perspectives d'avenir. Les comités régionaux sont invités à formuler leurs propositions. Elle constate que les acquis en faveur des personnes en situation de handicap sont en danger et que tous doivent être vigilants. Elle remercie Cerebral Jura de lui avoir fait confiance en proposant sa candidature au comité central.

Fabien Barelli insiste sur le fait que les personnes en situation de handicap doivent se montrer et ne surtout pas baisser les bras lors des difficultés rencontrées surtout avec les transports publics.

Gabriel Friche président de Forum Handicap remercie le comité de son invitation et il est heureux de participer aux Assemblées générales des différentes associations membres de Forum-Handicap pour découvrir ce qui se passe dans leurs associations. Il parle aussi du questionnaire qu'Agile.ch a envoyé à toutes les communes de Suisse et sur 54 communes dans le Jura seules 2 ont répondu. Ce questionnaire demandait quelles mesures avaient été prises en faveur de l'accessibilité pour les personnes en situation de handicap.

M. Berberat au nom d'insieme Jura salue l'assemblée et félicite Cerebral Jura pour toutes les activités organisées.

Reto Krenger de Pinos remercie Chantal Eschmann pour les très bons contacts avec Pinos et le comité pour les activités organisées en faveur des résidents.

Plus personne ne désirant prendre la parole, la présidente remercie les membres et invités de leur attention et déclare l'Assemblée close. Elle invite tout le monde à poursuivre les discussions autour du verre de l'amitié et souhaite une bonne fin de soirée à tous.

Delémont, le 23 mars 2018
La secrétaire

Chantal Eschmann Kohler